



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
SEINE-MARITIME



MONSIEUR LE MAIRE  
HOTEL DE VILLE  
1 RUE ALBERT DUBOSC

76310 SAINTE ADRESSE

N/Réf : JG/HG

**Service Territoires**

Dossier suivi par Mme Juliette GIACOMAZZO

Ligne directe : 02.35.59.47.20 - Fax : 02.35.12.21.09

territoires@seine-maritime.chambagri.fr

**Siège Social**

Chemin de la Bretèque - CS 30059

76237 Bois-Guillaume cedex

Tél. : 02 35 59 47 47

Fax : 02 35 12 21 08

Email : chambre.agriculture

@seine-maritime.chambagri.fr

Bois-Guillaume, le 13 avril 2017

**Objet** : Avis sur le projet de modification simplifiée n°4 du PLU  
de la ville de SAINTE ADRESSE

Monsieur le Maire,

Vous nous avez fait parvenir, pour avis, le dossier de modification  
simplifiée n°4 du PLU de la ville de SAINTE ADRESSE.

Ce dernier concerne des modifications règlementaires et de zonage  
du secteur urbain UC. Celui-ci n'ayant donc aucun impact agricole,  
nous lui donnons un **avis favorable**.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos  
sentiments les plus distingués.

Sébastien LEVASSEUR  
Vice-Président de la Chambre d'agriculture  
Co-Président de la Commission Territoires



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

Siret 187600077 00015 / APE 9411Z

[www.seine-maritime.chambagri.fr](http://www.seine-maritime.chambagri.fr)



Monsieur le Maire Hubert DEJEAN de la BATIE  
1 rue Albert Duboscq  
76310 SAINTE ADRESSE

Gouville sur mer, le 12 Avril 2017

Ref : 17.04.12 SC

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à votre courrier du 3 Avril 2017 et nous avons le plaisir de vous informer que le Comité Régional Conchylicole Normandie-Mer du Nord n'a pas de remarque à formuler concernant la proposition de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte - Adresse.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Chargé de Mission,



Manuel SAVARY